



# *Conseil Citoyen Indépendant C*

**Rejoignez-nous - Participons ensemble - Contactez-nous**  
**[ccic@conseilscitoyensindependantsgrenoble.fr](mailto:ccic@conseilscitoyensindependantsgrenoble.fr)**

Les Conseils Citoyens Indépendants de Grenoble ont été mis en place dans le cadre de la loi Vaillant 2002 qui pose l'obligation pour les communes de plus de 80 000 h de créer un ou plusieurs conseils de quartier dont le rôle est de développer la participation citoyenne.